

Avant-propos

Inscrite dans le préambule de la Constitution, l'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu économique et social. Parcours de formation stéréotypés, inégalités salariales, difficultés sur le marché du travail, mixité professionnelle et conciliation des vies professionnelle et privée sont autant de facteurs déterminants pour la question de la parité. Les Pays de la Loire, à l'instar de la France et des pays industrialisés, n'échappent pas au constat suivant : si l'égalité progresse, la convergence des situations entre les femmes et les hommes s'opère lentement.

Les femmes réussissent mieux leur scolarité que les hommes mais leur orientation les conduit à s'insérer sur des filières peu nombreuses et moins porteuses sur le marché du travail, plus précaires et structurellement moins rémunérées. L'articulation des temps professionnels et privés reste une question encore largement féminine. L'accumulation de ces désavantages a une répercussion directe sur les écarts de salaires et, par la suite, sur les niveaux de retraite.

Établir une mesure partagée des écarts et inégalités entre les femmes et les hommes est un préalable pour guider les actions à engager par les acteurs publics. Dans les Pays de la Loire, plusieurs analyses ont été conduites ces dernières années en s'appuyant sur les indicateurs de la statistique publique. Ainsi, en 2018, la situation des femmes occupant un poste à temps partiel est spécifiquement étudiée afin d'en mieux comprendre les causes. Puis, en 2022, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, deux études sont réalisées. La première porte sur les conséquences du premier confinement de 2020 pour les femmes et les hommes dont les métiers sont exposés, la seconde sur l'articulation des temps de vie dans ce contexte. Les observations ont mis en lumière une augmentation des difficultés pour les femmes.

La nouvelle étude qui vous est présentée dans ce document, fruit d'un partenariat entre la direction régionale de l'Insee et la Région des Pays de la Loire, vient compléter ces travaux.

Les acteurs publics locaux ont largement contribué à cette étude par leurs apports réguliers. Qu'ils en soient largement remerciés.

**La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire**
Christelle Morançais

**Le directeur régional de l'Insee
des Pays de la Loire**
Arnaud Degorre